

Par e-mail : <https://www.lesoir.be/518178/article/2023-06-07/restauration-de-la-nature-accord-en-vue-pour-les-belges>

# Restauration de la nature : accord en vue pour les Belges

Après des claquements de portes et d'interminables palabres, les gouvernements belges semblent sur le point de trouver un accord à propos du règlement européen sur la restauration de la nature.

Par **Michel De Muelenaere** - 07 06 2023

L'apaisement se profile sur le dossier de la restauration de la nature. Du moins entre les entités belges. La présidence suédoise de l'Union européenne a soumis aux Etats membres une dernière version d'un texte de règlement, mardi soir. A plusieurs égards, il rejoint les demandes belges, surtout flamandes. Il accorde des « flexibilités » aux uns – la prise en compte des circonstances nationales comme la densité de population, la situation économique et sociale, les traditions culturelles... dans la mise en œuvre des plans nationaux et mesures de restauration de la nature. Aux autres, il garantit que les objectifs généraux ne sont pas abandonnés.

Moralité, le comité de concertation intrabelge de ce mercredi matin a refilé le sujet à une coordination interne, qui devrait vraisemblablement confirmer que la Belgique se joindra à la majorité qualifiée permettant d'adopter le texte de compromis. En attendant d'ouvrir des négociations avec le Parlement qui doit se prononcer au mois de juillet. Une autre affaire...

Alors qu'on cherche encore un terrain d'entente en intrabelge, chaque « camp » s'est rapidement lancé dans une opération de communication. Du côté flamand, on se réjouit que les verts francophones se soient finalement ralliés à la raison (flamande). Du côté d'Ecolo, les deux ministres régionaux, Céline Tellier et Alain Maron, se disent satisfaits. « La nouvelle proposition suédoise confirme notre ambition en termes de nature », dit la Wallonne. « La loi sur la restauration de la Nature garde toute son ambition », ajoute son collègue bruxellois. La ministre fédérale Zakia Khattabi (Ecolo) juge également que le texte « maintient un niveau d'ambition acceptable ». Quid de la Flandre ? On y affirme que le nouveau texte va dans la bonne direction. Mais il n'est pas encore question de donner un accord définitif à ce qui est sur la table.

## L'inquiétude de la Flandre levée

La nouvelle proposition de la présidence est un affaiblissement clair du texte initial de la Commission européenne. Elle répond aussi à un certain nombre de critiques formulées sur des points précis.

L'objectif général européen pour 2030 est de mettre en œuvre des mesures de restauration de la nature sur au moins 20 % du territoire de l'Union – sur terre comme sur mer – et de couvrir tous les écosystèmes dégradés en 2050. La loi s'appliquerait à l'intérieur comme à l'extérieur des zones déjà protégées par le statut Natura 2000. A leur niveau, les Etats membres devront prendre des mesures de restauration sur 30 % des habitats dégradés (60 % en 2040, 100 % en 2050). Mais il s'agit

désormais d'un objectif global, il ne s'applique plus à chaque habitat pris séparément. La notion de « non-détérioration » des habitats en suffisamment bonnes conditions s'appliquera aux seules zones sujettes à restauration. Ailleurs, dans les milieux en bon état, on manie un concept plus vague de non-détérioration « significative ».

L'inquiétude de certains pays et de la Flandre est levée : les projets en matière d'énergie renouvelable et les projets militaires disposeront du statut « d'intérêt public supérieur » et pourront déroger à certaines obligations. La notion de non-détérioration significative, laisse une marge à des atteintes à l'environnement. L'objectif de restauration des tourbières est réduit de 50 à 40 % en 2040... Par ailleurs, pour les pays (dont la Flandre) que le coût de cette législation effrayait, le texte évoque une piste de financement que devra analyser la Commission européenne d'ici un an.

Du côté wallon, on entrevoit « une solution de sortie qui peut ouvrir le champ à un accord plus global ». « Voilà qui met Zuhail Demir (ministre N-VA de l'Environnement, NDLR) au défi de se montrer cohérente avec ses positions pro-nature », dit une autre source. Mais personne ne veut faire preuve de « naïveté », on sait que rien n'est fini. Au Parlement européen, les chrétiens-démocrates alliés aux conservateurs et à l'extrême-droite ont lancé une croisade contre le texte. Pour obtenir l'aval de certains parlementaires réticents, il pourrait être tentant de détricoter le texte.

Reste à voir, au niveau belge, la manière dont chacun va « atterrir » en valorisant ce qu'il a obtenu tout en se montrant discret sur ce qu'il a dû céder dans l'aventure...

Aujourd'hui, 80 % des écosystèmes européens sont dégradés et plus de 95 % en Belgique.